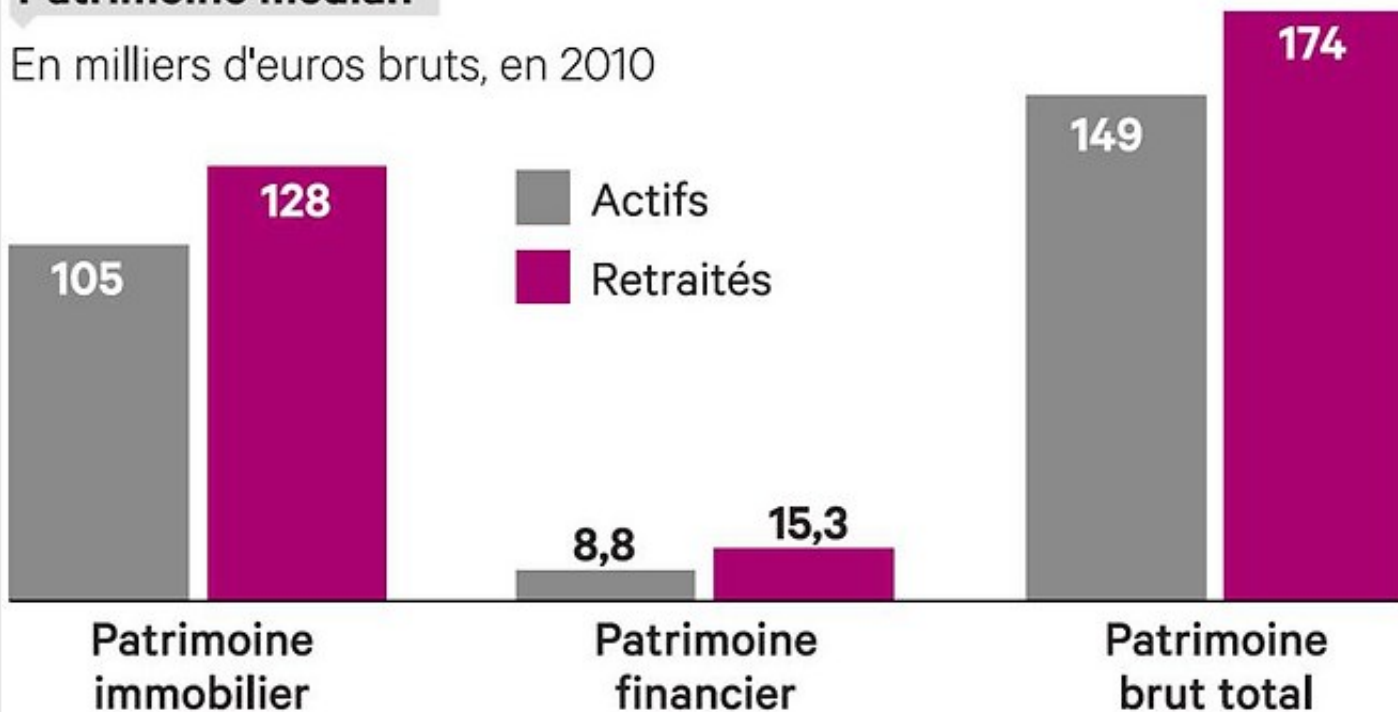


# Le patrimoine des retraités va fondre après avoir prospéré

## Patrimoine et niveau de vie : les retraités mieux lotis que les actifs

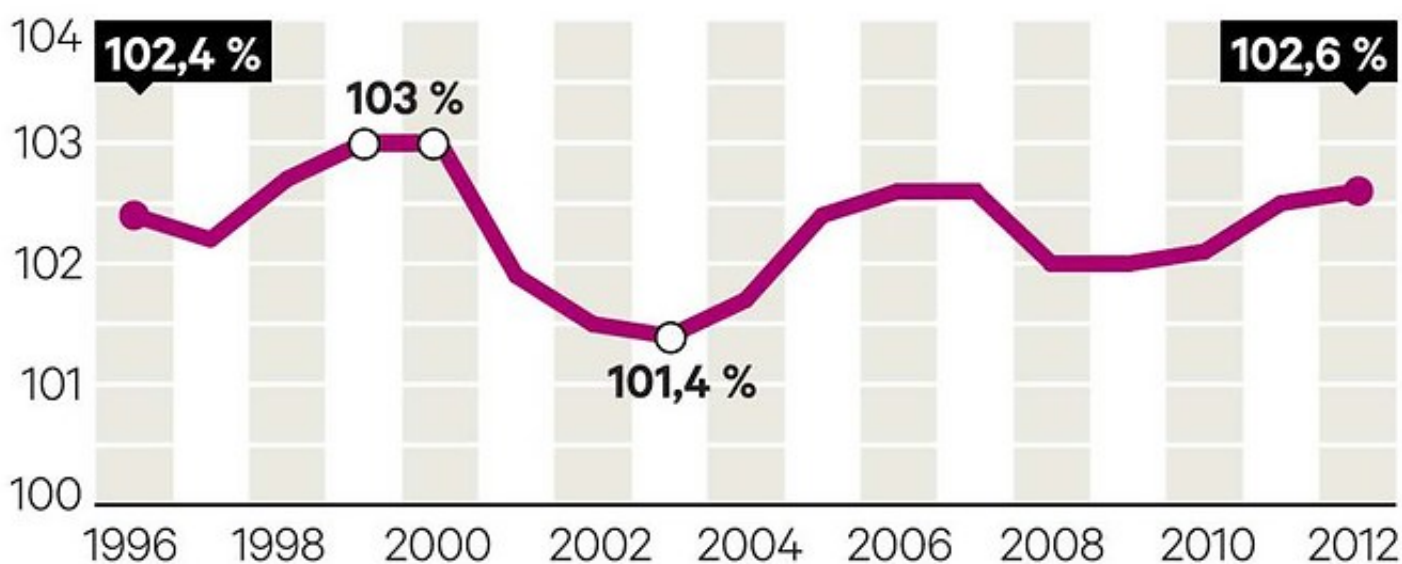
### Patrimoine médian

En milliers d'euros bruts, en 2010



### Niveau de vie des retraités

Rapporté à l'ensemble de la population



Qui faudra-t-il mettre à contribution lors de la prochaine réforme des retraites ? Les retraités, les actifs ou les employeurs d'abord ? Alors que les partenaires sociaux se posent une fois de plus cette question difficile au beau milieu de la négociation pour redresser le régime complémentaire des salariés du privé (Agirc-Arrco), le Conseil d'orientation des retraites (COR) leur livre des clefs pour décider.

En juin, le COR avait déjà mis en évidence le sort avantageux des retraités en additionnant les pensions, les transferts sociaux et fiscaux, tout en prenant en compte la composition des ménages. Leur niveau de vie est égal à 103 % de celui des actifs. Dans un nouveau document de travail consulté par « Les Echos », le COR a comparé le patrimoine des actifs et des retraités. En 2010, le patrimoine brut médian des retraités se situe à 174.000 euros, soit un niveau supérieur de 17 % à celui des actifs. En net, c'est-à-dire si l'on tient compte de l'endettement, l'écart serait encore plus avantageux pour les personnes âgées, qui ont généralement moins de crédits à rembourser. La situation des retraités est meilleure, car ils ont plus de biens immobiliers (20 % d'écart avec les actifs). Mais c'est plus encore leur patrimoine financier qui creuse la différence, car il est 70 % plus élevé que celui des actifs : les actions et obligations placées au fil du temps ont fini par faire des petits. Les retraités possèdent en revanche moins de biens professionnels (baux, machines...).

La situation financière des retraités n'a pas toujours été aussi dorée, et le sera de moins en moins au fil du temps, montre le COR. La « *tendance à l'enrichissement relatif des retraités s'observe au fil des enquêtes successives depuis 1986* », note-t-il d'abord. A l'époque, le patrimoine brut médian des ménages de retraités ne pesait que 85 % de celui des actifs, puis en 1992 il est arrivé au même niveau.

Cette amélioration du sort des retraités tient d'abord à l'amélioration de leur carrière, par rapport à leurs aînés. Les générations d'après-guerre ont eu de longues et riches vies professionnelles, en période de croissance. Les femmes sont aussi entrées en masse dans la vie active. Leurs biens immobiliers prennent de la valeur depuis 1998 de façon quasi continue. Les régimes de retraite complémentaire, devenus obligatoires, sont montés en charge depuis soixante ans pour maximiser les pensions.

« *Par contre, pour les générations plus jeunes, actuellement en activité, il est moins évident que le patrimoine progresse toujours au fil des générations* », enchaîne le COR. Leurs carrières commencent après de longues études, elles sont plus heurtées,

ils tardent à acquérir un logement (alors qu'il s'agit d'un multiplicateur de patrimoine), et cela dans un monde sans inflation ou presque. « *Ainsi, le renouvellement des générations contribue peu à accroître le patrimoine médian des actifs* », conclut le Conseil.

Les retraités d'aujourd'hui sont-ils des privilégiés ? « *Il faut se méfier des miroirs déformants*, souligne un spécialiste des retraites. *On pourrait aussi dire que ce sont eux qui s'en sortent le moins mal.* » D'autant plus que toute réforme réduisant leurs avantages nuira aussi aux retraités moins riches de demain.

**S. G., Les Echos**